



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

indice des prix

Question au Gouvernement n° 2082

Texte de la question

INDICE DES PRIX A LA CONSOMMATION

M. le président. La parole est à M. Alain Suguenot, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

M. Alain Suguenot. Monsieur le ministre de l'économie, la question du pouvoir d'achat est aujourd'hui, avec l'emploi, notre préoccupation majeure. L'augmentation du pouvoir d'achat conditionne la consommation et, avec elle, la croissance.

Or lorsque la température monte - et on l'a constaté récemment avec l'augmentation du prix des produits pétroliers -, certains mettent quelquefois en cause le thermomètre. Il en va ainsi des indices dont on sait que la fiabilité pose problème depuis quelques années. Et les Français, confrontés à une vie chère, ressentie par eux comme telle, se demandent si l'inflation n'est effectivement pas plus élevée.

Vous avez pris conscience de ce problème dès votre arrivée à Bercy puisque vous avez proposé de qualifier de nouveaux indices. Vous avez beaucoup travaillé depuis cette période puisque, au mois de mars, vous nous avez indiqué que des indicateurs de progrès seraient définis dans les prochaines semaines. Vous avez récemment réuni les associations de consommateurs et avez tenté de définir un " chariot type ", faisant fonction de nouvel indice et prenant en compte les 135 produits les plus communément consommés par nos concitoyens.

Pouvez-vous nous indiquer très exactement quelle va être la structure de ce nouvel indice défini au mois de mars ? Quels seront les effets de ces indices de progrès sur l'information des Françaises et des Français quant à la situation réelle de notre économie ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire. - " Allô ! Allô ! " sur les bancs du groupe socialiste.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie.

M. Thierry Breton, ministre de l'économie, des finances et de l'industrie. Monsieur le député, le 16 mars dernier, j'ai effectivement décidé de bâtir un certain nombre d'indicateurs de façon à pouvoir communiquer avec l'ensemble des Françaises et des Français sur des secteurs entiers de notre économie, mais également de façon à avoir une meilleure articulation que les uns et les autres puissent comprendre et s'approprier. C'est le cas en particulier d'un nouvel indicateur concernant la consommation.

Sans attendre, nous avons, avec les services de mon ministère, réuni l'ensemble des associations de consommateurs, qui ont défini, au cours de très nombreuses réunions, ce " chariot type ". Il comporte 135 produits et est décliné en quatre catégories permettant aux Français de se reconnaître : les personnes célibataires, les couples sans enfant, les couples avec deux enfants et les couples avec trois enfants et plus. Cet indicateur est aujourd'hui achevé, et les services de la DGCCRF procéderont chaque semaine à des relevés de prix. Le 20 juin prochain, je proposerai donc aux Français cet indicateur, afin qu'ils puissent suivre l'impact réel de l'évolution des cours et des produits sur leur propre consommation. (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire et sur quelques bancs du groupe Union pour la démocratie française.*)

Données clés

Auteur : [M. Alain Suguenot](#)

Circonscription : Côte-d'Or (5^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2082

Rubrique : Politique économique

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : économie

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 5 mai 2005

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 5 mai 2005